L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 27 MARS 1898.

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

LA PLUS GRANDE VENTE A L'ENCAN

DE

..BIJOUX..

JAMAIS FAITE EN CETTE VILLE.

$250,000

DE

Diamants, Belles Montres, Bijoux en or et ARGENTERIE.

Le Propriétaire se retirant des affaires.

Ce lot comprend le stock en affaires de **A. M. Hill** et est reconnu comme étant le **Plus Riche et le Plus Etendu** hors la ville de New York. La vente commencera

MERCREDI, 16 MARS, à 10 A. M.

AUX

Nos 631-635 rue du Canal, près Royale

Et continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.
La vente sera positivement sans réserve.
CONDITIONS—COMPTANT.

E. CURTIS, Encanteur.

13 mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grands terrains de valeur dans le Audubon Place, dans le Sixième District,

Mesurant 141' 3" sur la ligne ouest du West Park Place, sur une profondeur et face à l'avenue St-Charles de 209' 2" et 3"

John M. Bonner vs John Dougherty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,977—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 28 avril 1898 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Lot No 2 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans mesurant cent quarante et un pieds trois pouces sur la ligne ouest de West Park Place par une profendeur et face à l'avenue St-Charles de deux cent neuf pieds deux pouces et trois lignes et une profondeur de l'autre côté de deux cent six pieds un pouce et six lignes avec cent quatorze pieds sept pouces et deux lignes dans le fond d'après le dessin annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux: l'acquéreur devra accepter les titres de ladite propriété sujet aux termes, stipulations, conditions, régulations et obligations, etc, comme il est spécifié dans l'acte de vente primitif au défendant, comme il est passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 16 iu n 1894, enregistré dans le B. des T. livre 151 folio 565, et dans le B. des H. livre 520 folio 103) une copie duquel acte est enregistrée dans le procès ci-dessus.

FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
25mars—25—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIR

Vente de Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Comprenant 13 lots de Terre et une portion de terre.

Germania Savings Bank of New-Orleans vs Mme A. M. Gehl et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,899.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 21 avril à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Treize lots et une portion d'un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Laurel, Lyon et Jersey, huit desquels lots sont désignés par les lettres E. F. G. H. I. J. K. et L. sur un plan de W. Thiel, voyer, en date du 12 janvier 1866 et déposé dans le bureau du voyer de l'ancienne ville de Jefferson, conformément auquel dit plan lesdits lots mesurent comme suit à savoir: E. F. G. H. I. J. mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles: lots K et L se touchent, le lot K touchant aussi les dits lots F et J sur leurs lignes du fond, mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Bordeaux, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles cinq dits lots désignés par les numéros 12, 13, 14, 15 et 16 sur un plan fait par G. F. Dunbar, voyer, daté le 18 février 1848, déposé dans l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire; et ils sont aussi désignés par les lettres Q. P. O. N. et M. sur ledit plan de Thiel, voyer et se touchent et mesurent conformément auxdits plans chacun trente pieds de face sur la rue Jersey par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles et ladite portion d'un lot est la portion du fond des lots 5 et 6 dudit plan de G. F. Dunbar, voyer, et mesure cinquante pieds sur les lignes du fond formant les lignes du fond du dit lot et sur la ligne parallèle au dit lot vers la rue Lyon et mesure trente pieds dans le fond de la dite ligne du lot No cinq vers la rue Laurel et les mêmes dimensions dans le fond de la ligne de côté du lot No 6 vers la rue Jersey, étant le tout du reste des dits lots; le tout desquels dimensions sont plus ou moins, lot "J" forme l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Buck, Walsh & Buck, avocats pour les plaignants.
18 mars—18 19 25—avril 1 7 15 21

Interdiction de Simon Bear.—No 5482—Division E. Cour Civile de District.

JUGEMENT.

Cette affaire a été jugée ce jour, présents: W. O. Hart pour Camille N. Bear, pétitionnaire, J. Paris Childress pour Simon Bear, sous appointement de la Cour; et la Cour considérant les plaidoiries et l'évidence enregistrée dans cette affaire, et pour les raisons verbalement assignées, la loi et l'évidence étant en faveur du pétitionnaire, Il est ordonné, adjugé et décrété que Simon Bear soit et est par le présent interdit. Et il est de plus ordonné que les frais de ces procédures soient payés par la propriété du dit Simon Bear.

Jugement rendu le 24 février 1898.
Jugement signé le 2 mars 1898.
Signé: GEO. E. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
P. A. DUCOING, Député-Greffier.
Dinkelspiel & Hart Avocats.
6 mars—6 12 19 26—avril 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Intérêts dans des Propriétés de Valeur du Troisième District.

Emile Hoehn, exéc. test., vs Mme Vve Louise Courret et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 54,783—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 21 avril 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. Tous les droits, titres et intérêts de Mme Vve Louise Courret (un des défendants) consistant en une moitié indivisée de l'intérêt des propriétés décrites ci-dessous:

II. Tous les droits, titres et intérêts de Nicolas Courret (l'autre défendant) consistant en le quart indivisé de l'intérêt dans les propriétés décrites ci-dessous:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet o 396, borné par les rues Marais, St Claude et Fort et l'avenue Lafayette et désigné par la lettre A sur un plan de C. N. Lewis, député-voyer et daté le 29 octobre 1896 le dit lot A mesure (28) vingt huit pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 103 5" entre lignes égales et parallèles et est formé de la plus grande partie du lot original No 13.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet désigné par la lettre B sur un plan fait par C. N. Lewis, député-voyer de ville, daté — octobre et conformément auquel plan le lot B commence à une distance de 29 vingt-neuf pieds de l'encoignure des rues Marais et Port et mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 103 5" entre lignes égales et parallèles et est composé du lot original No 12 et une petite portion du lot No 13 prise du côté le plus près de la rue Port.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Ernest J. Werck, avocat pour le plaignant.
18 mars—18 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Deux Grandes Portions de terre de valeur dans "AUDUBON PLACE" Dans le Sixième District.

John M. Bonner vs H. M. Jackman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 55,976—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourses des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville le Jeudi 28 avril 1898, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Lot No 28 de l'ilet No 1 de la Place Audubon dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de West Park Place, par une profondeur de cent quatre-vingt huit pieds sept pouces quatre lignes sur le côté Nord et cent quatre-vingt neuf pieds onze pouces et six lignes sur le côté Sud avec une profondeur de cent trois pieds quatre pouces et cinq lignes dans le fond.

2° Lot No 27 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon, Sixième Distriot de la ville de la ville de la Nouvelle Orléans ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est de Esat Park Place par une profondeur sur la ligne Nord de cent quatre-vingt-huit pieds neuf pouces et deux lignes et cent quatre-vingt-neuf pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne Sud, avec quatre vingt-quinze pieds cinq lignes dans le fond. Les dimensions et descriptions des deux lots sont plus clairement expliquée sur le dessin annexé aux actes de vente et d'hypothèque enregistré dans le ci-dessus procès.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres à la dite propriété sujets aux termes stipulations, conditions, règlements et obligations etc., contenus dans l'acte primitif de vente au défendant et passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mars 1895, conte desquels actes sont enregistrées dans l'affaire ci-dessus.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25 mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Droit d'Occuper de Valeur.

Francis J. Gasquet vs W. O. Posey

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,536.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 5 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le droit d'occuper du local No 2426 rue Carondelet, encoignure de la rue Deuxième, à partir de la date de vente jusqu'au 31 mars 1900.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Fenner, Henderson & Fenner, avocats pour le palignant.
25 mars—25 26 30—avril 5

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Cinquième District.

A. J. Cahill vs Pierre G. Maspéro, George Maspéro et Henry Maspéro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 55,945—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1898 à midi de la propriété ci-après décrite, situé dans le cinquième District de cette ville sur la rive droite de la rivière Mississipi, ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, à savoir.—

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 16 de l'ilet No six, borné par les rues Olivier, Market, Verret et Evelina, conformément à un plan par J. A. d'Hémécourt, voyer, déposé dans les archives de S. Magner, ancien notaire, comme plan No Un du livre de Plans No Un, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Verret, trente pieds de largeur dans le fond par une profondeur de quatre-vingt-onze pieds 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 15 et quatre-vingt-onze pieds un pouce et sept lignes sur la ligne le séparant du lot No 17 sur ledit plan.

2° Un certain lot de terre désigné par le No 2 de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Homer, Verret, Newton et Vallette, conformément au meme plan référé ci-dessus, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds quatre lignes de face à la rue Verret, par une profondeur de cent vingt-huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No un et de cent vingt-cinq pieds onze pouces une ligne sur la ligne le séparant du lot No 3; sur ledit plan et une largeur de trente deux pieds dans le fond.

3° Un certain lot de terre désigné par le No 3 de l'ilet No 11 lequel est borné par les rues Verret, De Armas, Vallette et Diana, anciennement Decatur, conformément au plan ci-dessus mentionné ledit lot mesurant en mesure américaine soixante-quatre pieds un pouce deux lignes de face sur la rue Vallette, soixante quatre pieds de largeur dans le fond par une profondeur de cinquante quatre pieds six pouces sur la ligne le divisant du lot No 2 et de quarante-neuf pieds sur la ligne le séparant du lot No 4 sur ledit plan.

4° Un certain lot de terre désigné par le No six de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Verret, Homer, Newton et Vallette, conformément au même plan ci-dessus mentionné: lequel lot mesurant en mesure américaine trente deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret. Trente deux pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et de cent quatorze pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 7 sur le dit plan.

5° Un certain lot de terre désigdé par le No 7 dans l'ilet No 10, lequel est borné par les rues Verret, Newton, Vallette et Decatur, maintenant rue Diana, conformément au même plan ci-dessus mentionné, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret, trente-deux pieds de largeur dans le fonds sur une profondeur de quatre-vingt-un pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et soixante-dix neuf pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot lot No 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK KARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
B. McClo-key, avocat du plaignant.
25mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Second District.

Connue comme No 2833 rue Dumaine entre les rues White et Dupré.

W. E. Faust et James McRacken, receveurs du Pelican Homestead and Building Association. vs Thomas Howard.

COUR CIVILE, DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,747—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 374 désigné par le No 27, borné par les rues Dumaine, St Philippe, White et Dupré, mesurant 31 pieds 5 pouces et 8 lignes de face sur la rue Dumaine par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel et Hart: E. J. Merai: Chretien et Suthon, avocat pour le plaignant.
11 mars—11, 12 18, 25—avril 1, 7, 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Connue comme No 223 rue Sud Liberté, entre les rues Commune et Gasquet.

Mme Anna C. St-Amand vs Mme Elise Alleyn, femme de Richard P. Alleyn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 54,879—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre de Cour signé le 23 février 1898 à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies servitudes et privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Commune (maintenant avenue Tulane) Marais et Gasquet et désigné comme lot numéro huit sur un plan fait par T. E. Guerard, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Jules Mossy, ancien notaire en cette ville, le 31ème jour du même mois et année, le dit lot mesurant environ vingt-quatre pieds à la dite rue Liberté par cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, saisi dans l'affaire ci-dessus.

1° L'acquéreur paiera comptant les coûts et frais du procès et de la vente comprenant honoraires d'avocat sur le montant de la réclamation du plaignant, et les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété, un tiers de la balance du prix d'achat devant être payé comptant par l'acquéreur pour faire le paiement (soit en plein ou au prorata comme il sera décidé) du billet d'hypothèque forclusné par le plaignant et se montant à $ 33 33 1|3 avec intérêt au taux de 8 0|0 par an du 13 octobre 1897 jusqu'au paiement—; et les autres deux tiers du prix d'achat seront retenus par l'acquéreur pour être par lui appliqués sinon en plein, au moins au prorata comme il sera décidé au paiement des deux autres billets hypothécaires de $333 33 1|3. Chacun concourant avec celui tenu par le plaignant avec intérêt des respectivement le 13 mars 1898 et le 13 mars 1899 (garantis par hypothèque du vendeur, d'après l'acte passé pardevant J. C. Henriques, notaire, le 13 mars 1896 et enregistré dans le bureau des hypothèques, livre 541, folio 724.

2o. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a une, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Clegg et Quintero avocats du plaignant.
11 mars — 11 12 18 25 — avril 1 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Machine de Ramie et Accessoires, etc., Meubles de Bureau, etc.

Mme Maggie Monarch vs Everett Douglas.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,527—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 4 avril 1898 à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux au rez-de-chaussée No 637 rue Carondelet, une machine de Ramie avec les accessoires et attachements, etc., ainsi un lot de meubles de bureau, etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
E. A. O'Sullivan, avocat pour le plaignant.
23 mars—23 29 avril—4

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Premier District, connue comme le No 1157 rue Magasins, entre les rues Erato et Gaiennie.

Louis Spiro vs Vve D. Leibenguth, M. et Mme Thomas Ruiz, M. et Mme Chas Stokes, M. et Mme Ed Levi, M. et Mme Walter Hart, Mlle Catherine Leibenguth, et Emile Leibenguth (in solide).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,697—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui y appartiennent situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Erato et Gaiennie, désigné comme lot numéro deux dans l'ilet No 21 et mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue Magasins, par cent-vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Harold W. Newman, avocat du plaignant.
18 mars—18 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée du Premier District, connue par les Numéros Municipaux 1727 et 1729 rue Religieuse.

Mme Veuve Julia Cox vs John Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,303—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé, étant et se trouvant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, Céleste, St James, anciennement Jacob, et St-Thomas et Chemin Felicité mesurant trente-et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Religieuse, entre les rues Céleste et St-James, anciennement Jacob, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un plan dressé par C. F. Zimpel, député voyer, en date du 10 septembre 1832, et annexé à un acte passé pardevant W. V. Lewis, anciennement notaire, le 20 juin 1869.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. J. Hennessey, avocat pour le plaignant.
11 mars—11 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété-résidence de valeur, portant le No 1125 rue Quatrième entre les rues Magazine et Camp.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 804—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 150 borné par les rues Magasins, Troisième, Camp et Quatrième, et mesurant trente deux pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par cent vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes et demie de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est la partie la plus près de la rue Magasins, de la portion de terre désignée par la lettre B sur un devis ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 4 février 1887.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
11mars—11 12 18 25—avril 1 7 14.

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs William Grey.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 26,479—En vertu d'un writ de fieri facias, Thomas Randolph, garant à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations dans le Deuxième District de cette ville et désigné par le No 16 dans l'ilet No 253 borné par les rues Orléans, St-Pierre, Prieur et Johnson, ledit lot mesurant 33 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 57 pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété Thomas Randolph

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E. UNIACKE,
Shérif Criminel.
14mars—14 22 29—avril 5 12 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company —vs— Succession de Arch. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,167—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Lots 1, 2, 3, dans l'ilet No 11, Hurtsville, 6me district de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Preston, anciennement Tchoupitoulas et maintenant Annonciation, Arabella, Joseph et anciennement Market anciennement Jersey et maintenant Laurel, lesdits trois lots ensemble ayant quatre-vingt dix pieds de face sur la rue Annonciation, anciennement Preston, et ensuite appelée Tchoupitoulas, mais maintenant Annonciation, par cent cinq pieds de profondeur et de face sur la rue Arabella et formant l'encoignure des rues Annonciation et Arabella, avec les bâtisses et améliorations, étant la même propriété acquise par les défendants par héritage de leur défunt père Archibald Stewart, et par le dernier testament provoqué dans la Cour Civile de District, No 15,177 du dossier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
E. E. Moise, avocat pour les plaignants.
19 mars—19 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Résidence de valeur.

Portant les Nos 1129 et 1131 rue Quatrième, entre les rues Camp et Magasins.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,802—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 150, borné par les rues Quatrième, Camp, Magasins et Troisième: ladite portion de terre étant à une distance de quatre-vingt pieds deux pouces et trois lignes et demi de la rue Camp et mesurant quarante-sept pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent quatre vingt sept pieds deux pouces et trois et demie lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la portion la plus près de la rue Camp du lot désigné par la lettre B sur un devis et certificat d'arpentage fait par P. A. d'Hémécourt, député voyer de ville le 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros notaire le 4 février 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
11 mars—11 18 25—avril 1 7 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Mardi 12 Avril 1898.

Splendide Occasion pour un Bon Placement.

Vente par le Shérif Civil d'une Grande et Magnifique Propriété Commerciale Améliorée Bien Située,

Portant les vieux Numéros Municipaux 129, 131, 133 135, 137, 139, 141 et 143 Rue Baronne, entre les rues Poydras et Lafayette, la rue à l'arriere étant Carondelet.

Canal Bank vs Oliver P. Alford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 53,942.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 12 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Douze lots ou portions de terre situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Lafayette et Poydras, les dits lots de terre se joignent et forment une entière portion de terre qui mesure comme suit:

Commençant à une pointe sur la rue Baronne, cent sept pieds dix pouces de la rue Poydras sur le côté sud d'une allée, de sept pieds huit pouces de largeur, de là une profondeur de cent quatre-vingt-un pieds trois pouces le long de la ligne du côté sud de ladite allée et parallèle à la rue Poydras; de là deux cent quarante-huit pieds, neuf pouces sur une ligne brisée vers la rue Lafayette et s'étendant vers la rue Carondelet avec une façade sur la rue Baronne commençant à la pointe premièrement décrite sur le côté sud de la dite allée et courant sur la rue Baronne, vers la rue Lafayette, cent quatre-vingt-sept pieds trois pouces et connus par les numéros municipaux 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141 et 143 rue Baronne, ensuite sur une ligne perpendiculaire à la rue Baronne, soixante dix sept pieds quatre pouces et une ligne vers la rue Carondelet, ensuite courant cinquante pieds huit pouces et une ligne vers la rue Lafayette, ensuite une autre profondeur vers la rue Carondelet de cent vingt pieds dix pouces et sept lignes sur une ligne s'étendant vers la rue Lafayette, à la pointe le plus sud de la ligne deuxièmement décrite ci-dessus, le tout plus amplement démontré sur un plan ou devis fait par Geo H. Grandjean, ingénieur civil, en date du 7 avril 1894 et annexé à un acte d'hypothèque par O. P. Alford à la "New Orleans Canal and Banking Co," passé pardevant A. J. Lapice, notaire, le 9 avril 1894, faisant partie du writ dans le procès ci dessus, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privièges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur, toutefois, acceptant le titre à la dite propriété sujet à un bail expirant le 30 juin 1898; et les billets représentant le loyer mensuel d'après le dit bail ayant été mis en gage par le défendeur, paiement des dits billets doit être fait au possesseur du dit gage.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Branch K. Miller, avocat du plaignant.
9 mars—9 11 12 16 23 30—avril 6 12

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.

John David Burghardt, 421 et 423 Royale, entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.

PHARMACIES.

A. Mailhes, coin Royale et St Louis.

UNE DECOUVERTE.

Boucles d'oreilles et diamants, 30 0|0 d'escompte aux acheteurs. Palais Weinfurter Conti et Passage de la Bourse.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide occasion pour un bon placement.

Vente par le Shérif Civil d'une Grande Propriété de Valeur et Améliorée dans le Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Magasins et Jackson,

Dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Camp et Joséphine.

Les terrains mesurant 99' 10" 1''' de face à la rue Magasins sur 120' 4'' de profondeur, et de face à la rue Jackson.

A CREDIT.

Emanuel Smith vs Margaret A. Wade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 803—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 28 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situés dans le Quatrième district de cette ville, désignés par les Nos quatre et cinq dans l'ilet No 145, bornés par les rues Magazine, Jackson, Camp et Josphine sur un plan de De l'